

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

L'Accueil Familial Social



sainte
agnès
Pôles de Vie



SOMMAIRE

- 01.** QUE DIRE DE 2022 ?
- 02.** L'EQUIPE DE L'AFS
- 03.** LE TERRITOIRE
- 04.** CAPACITÉ D'ACCUEIL
- 05.** TAUX D'OCCUPATION
- 06.** PLACE INACTIVES
- 07.** LES ACCUEILLANTS FAMILIAUX
- 08.** LES PERSONNES ACCUEILLIES
- 09.** LE SUIVI ET CONTROLE DES ACCUEILS
- 10.** LA MISE EN RELATION
- 11.** LA FORMATION
- 12.** LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT
- 13.** LES PERSPECTIVES 2023

QUE DIRE DE 2022 ?

Cette année 2022, pour l'Accueil Familial Social, est une année riche en changements et en évolutions.

Les réorganisations du travail de l'année précédente sont effectives, de nouvelles orientations ont été données à la mission de formation, l'activité de la mise en relation continue de se développer, et la nouvelle mission du marché, la promotion et le développement du dispositif est à l'œuvre de manière concrète.

La crise sanitaire, toujours présente, avec laquelle nous avons appris à travailler, ne fait plus effraction dans l'activité, même si 2022 a démarré par des restrictions.

Nous sommes fiers du chemin parcouru en 2022 et regardons vers 2023 avec ambition sur l'Accueil Familial Social, disposant d'une place importante au sein du Schéma Autonomie et de l'offre globale, notamment pour la question du répit des aidants.

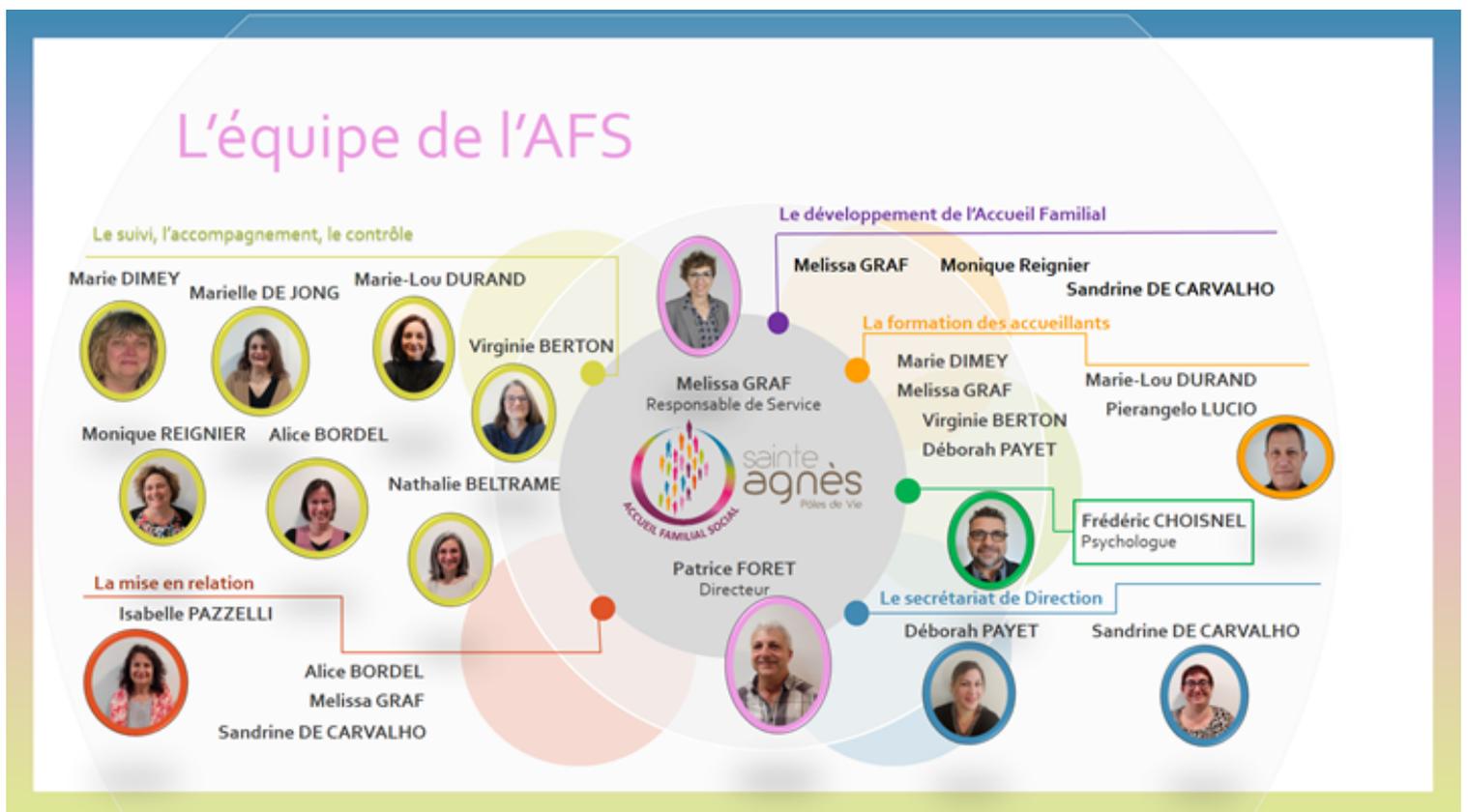


Patrice FORET
Directeur



Melissa GRAF
Responsable de
Service

L'ÉQUIPE DE L'ACCUEIL FAMILIAL SOCIAL



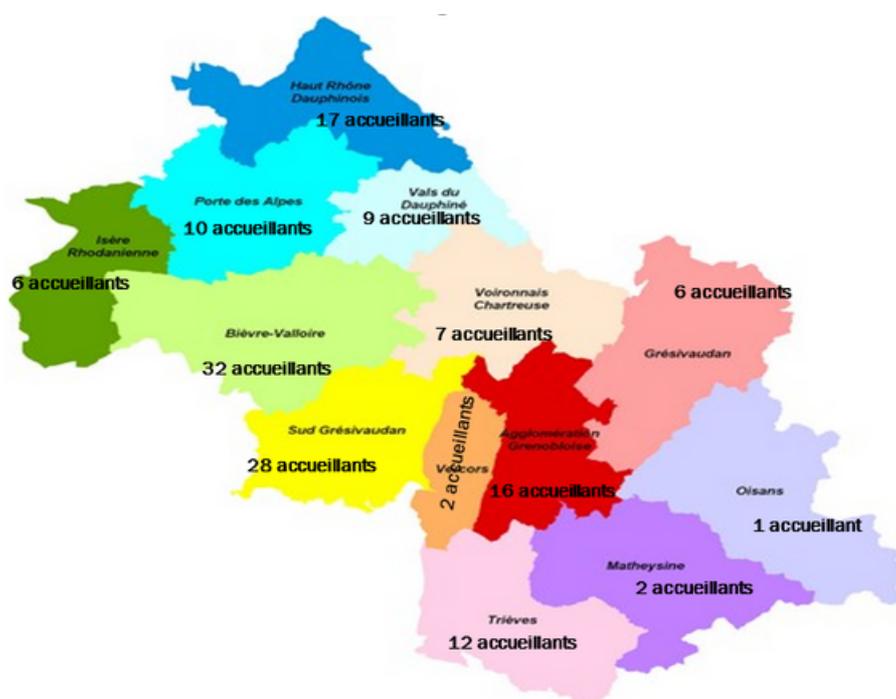
LA RICHESSE D'UNE ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE

L'équipe de l'Accueil Familial Social assure le suivi des accueils sur **tout le département de l'Isère**, c'est pourquoi nous disposons de Bureaux à **Fontaine** et à **La Tour Du Pin**.

Les professionnelles en charge du suivi des accueils ont des **métiers complémentaires** (Assistante de Service Sociale, Conseillère en Économie Sociale et Familiale, Éducatrice Spécialisée, Infirmière Diplômée d'État, Intervenante Sociale option Gériatrie).

L'équipe est complétée par deux secrétaires, une Responsable de Service, et un Directeur. Une répartition des missions (**suivi des accueils, mise en relation, formation des accueillants familiaux**) et des secteurs permet la **fluidité** de l'organisation et l'**efficacité** de cette équipe de suivi.

LE TERRITOIRE



148 ACCUEILLANTS FAMILIAUX 121 EN MILIEU RURAL ET 27 EN MILIEU URBAIN

En 2022, il y a eu **13** nouveaux agréments, **11** cessations d'activités, et **286** places agréées

Nous constatons toujours une évolution des agréments mixtes (**16 %** de places mixtes en plus)

	Rural Village et Hameau		Urbain	
	Maison	Appartement	Maison	Appartement
Nombre d'accueillants	119	2	20	7
Total	121		27	
%	81,8%		18,2%	

“
En 2022 le dispositif d'accueil familial a augmenté de 5 places.”

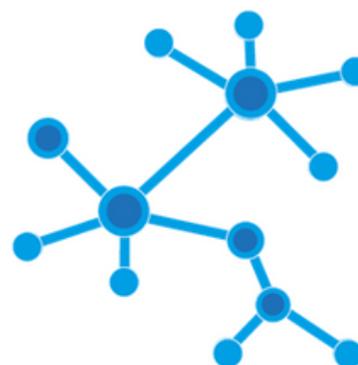
LE TERRITOIRE

TERRITOIRE	ACCUEILLANTS		PLACES AGREES				
TERRITOIRE	Nombre d'accueillants au 31/12/2022	Proportion sur le département %	Nombre de places PH	Nombre de places PA	Nombre de places mixtes	Total	Proportion sur le département %
Agglomération Grenobloise	16	10,8%	6	7	8	21	7,3%
Bièvre - Valloire	32	21,6%	11	9	52	72	25%
Grésivaudan	6	4,1%	6	0	3	9	3,1%
Haut-Rhône Dauphinois	17	11,5%	10	8	21	39	13,5%
Isère Rhodanienne	6	4,1%	0	7	5	12	4,2%
Matheysine	2	1,3%	1	0	2	3	1%
Oisans	1	0,7%	0	2	0	2	0,7%
Porte des Alpes	10	6,8%	5	8	9	22	7,6%
Sud-Grésivaudan	28	18,9%	28	10	16	54	18,8%
Trièves	12	8,1%	10	2	10	22	7,6%
Vals du Dauphiné	9	6,1%	4	3	11	18	6,3%
Vercors	2	1,3%	1	0	1	2	0,7%
Voironnais-Chartreuse	7	4,7%	2	4	6	12	4,2%
Total	148		84	60	144	288	

DES TERRITOIRES A DÉVELOPPER

Nous observons toujours une forte proportion des places d'accueil dans les territoires où l'Accueil Familial Social s'est historiquement développé : **Sud Grésivaudan, Bièvre-Valloire.**

L'objectif est de développer l'offre en corrélation avec la demande, à savoir en priorité les territoires de **l'agglomération grenobloise** et du **Voironnais-Chartreuse.**



CAPACITÉ D'ACCUEIL

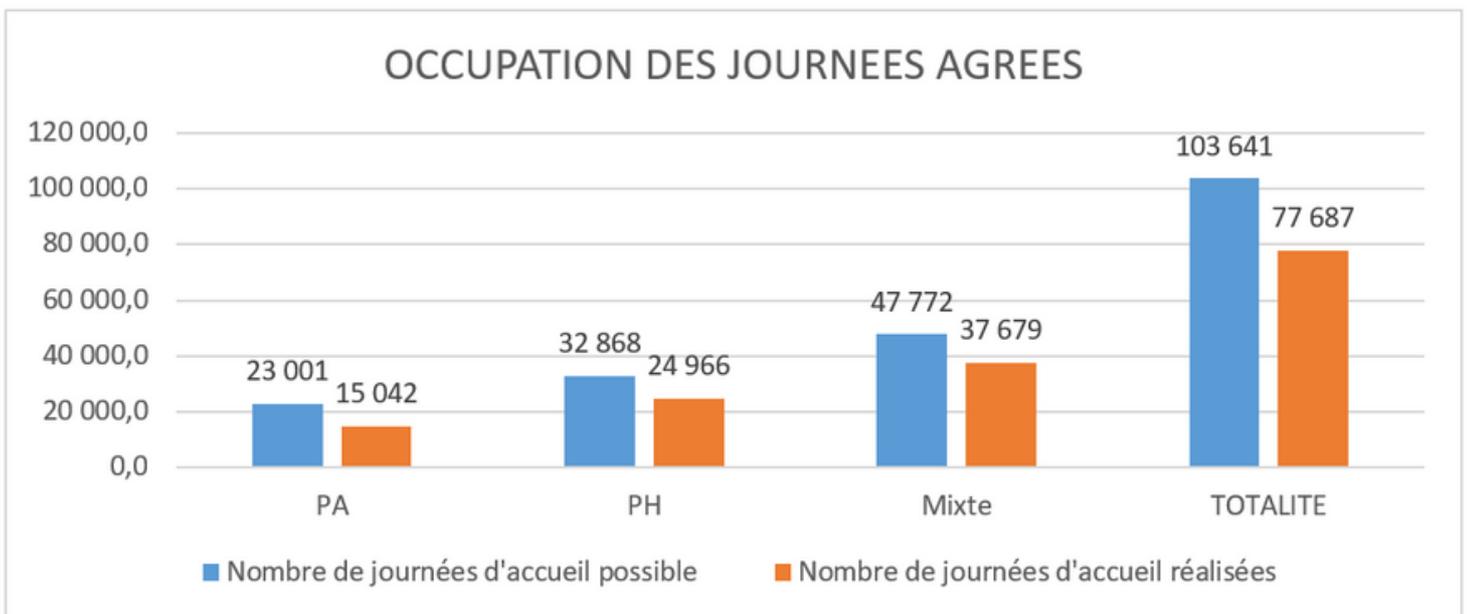
	Places PH	Places PA	Places PH/PA	Total
Nouveaux agréments	+4	+4	+4	+12
Accueillant venant d'un autre département	-	-	+1	+1
Cessations d'activité	-7	-5	-2	-14
Modification (extension, diminution, changement de type d'agrément)	-8	-3	17	+6
Evolution globale	-11	-4	+20	+5
Nombre de places agréées au 31/12	84	60	144	288

L'ÉVOLUTION DES AGRÉMENTS MIXTES

Si la proportion d'environ **deux tiers** de personnes accueillies en situation de handicap est stable est en corrélation avec **la tendance nationale**, on observe cette année une **augmentation** très nette des **places mixtes**, permettant d'accueillir des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.



TAUX D'OCCUPATION



UN TAUX D'OCCUPATION A DECODER

Cette année, comme pour la **moyenne nationale**, on observe un taux d'occupation de **75%**.

- **75%** des journées d'accueil possibles ont été occupées
 - **65,4%** pour les **personnes âgées**
 - **76%** pour les **personnes en situation de handicap**
 - **78,9%** pour les **places mixtes**

On pourrait croire que 25% des places sont disponibles. Or, **les places non occupées le sont pour des raisons bien précises. Ce taux d'occupation est donc à lire avec précaution.**

PLACES INACTIVES

Motifs	Places PH	Places PA	Places mixtes
Chambre à l'étage	0%	0,3%	0%
Chambre non disponible (travaux...)	1,4%	1,4%	6%
Secteur géographique	0,7%	4,5%	1,9%
Accueil Familial Thérapeutique sur la place	8,2%	0%	6,3%
Souhait de réaliser de l'accueil temporaire	15,7%	15,6%	17,5%
Accueil séquentiel	27,3%	0%	17,3%
Par rapport à l'accueil déjà en place	0,3%	0,3%	0%
Par rapport à l'autonomie souhaitée	4,8%	4,9%	12,6%
Par rapport à la qualité d'agrément	0%	0%	0%
Prix de journée pratiqué	0%	8,7%	1,4%
Souhait de ne pas accueillir sur la place	28,3%	39,9%	18,1%
Projet en cours	9,6%	19,1%	17,5%
En attente formation initiale + PSC1	3,8%	5,2%	1,4%

COMPRENDRE LE TAUX D'OCCUPATION

Chaque année, nous recensons les raisons qui expliquent l'**inactivité** de certaines places. On observe que l'**accueil temporaire** et **séquentiel** expliquent en partie la réservation de ces places, ainsi que des **raisons personnelles** pour les accueillants.

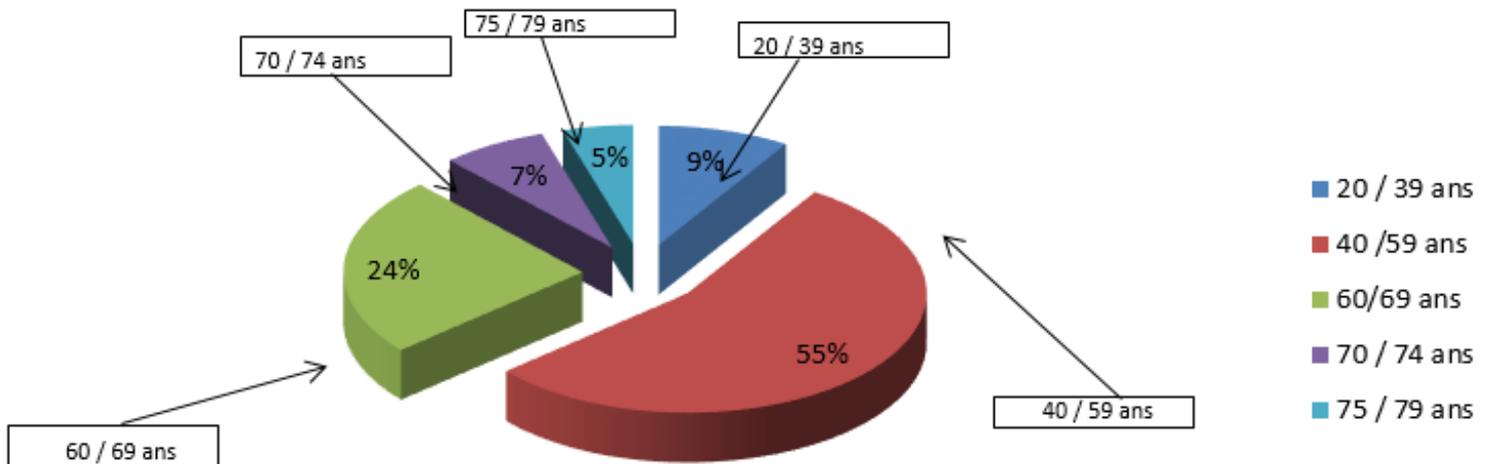
LES ACCUEILLANTS

TRANCHES D'ÂGE DES ACCUEILLANTS FAMILIAUX

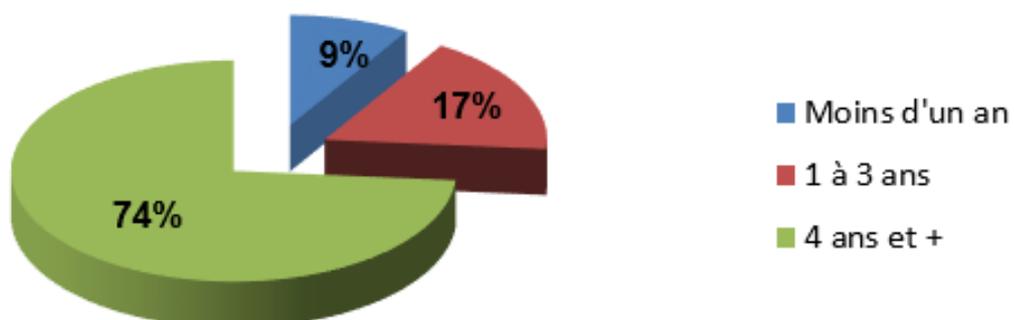
148 agréments représentent un effectif de 168 personnes agréées (20 agréments de couple, soit 13.5%)

La moyenne d'âge des 169 personnes agréées est de 55,9 ans

Il reste à accompagner encore quelques cessations d'activité des accueillants avançant en âge : 17 accueillants ont aujourd'hui 70 ans et plus.



ANCIENNETÉ DANS LA PRATIQUE DE L'ACCUEIL FAMILIAL



LES PERSONNES ACCUEILLIES

227 personnes accueillies en Accueil Familial Social en Isère
164 personnes en situation de handicap
63 personnes âgées

Pour les personnes en situation de handicap, on observe un flux d'entrées et de sorties équivalent (35 entrées et 36 sorties sur l'année). La majorité de ces personnes bénéficie d'une mesure de protection.

- **42,5% ont entre 60 et 69 ans**
- 43% sont sous tutelle
- 50% sont sous curatelle
- 4% sont sans mesure



De même pour les personnes âgées, on observe 58 entrées pour 56 sorties. La plupart de ces personnes sont sans mesure de protection.

- **46,5% ont entre 80 et 89 ans, la moyenne d'âge est de 83 ans**
- 82,5% sont sans mesure de protection
- 9,5% sont sous curatelle
- 8% sont sous tutelle

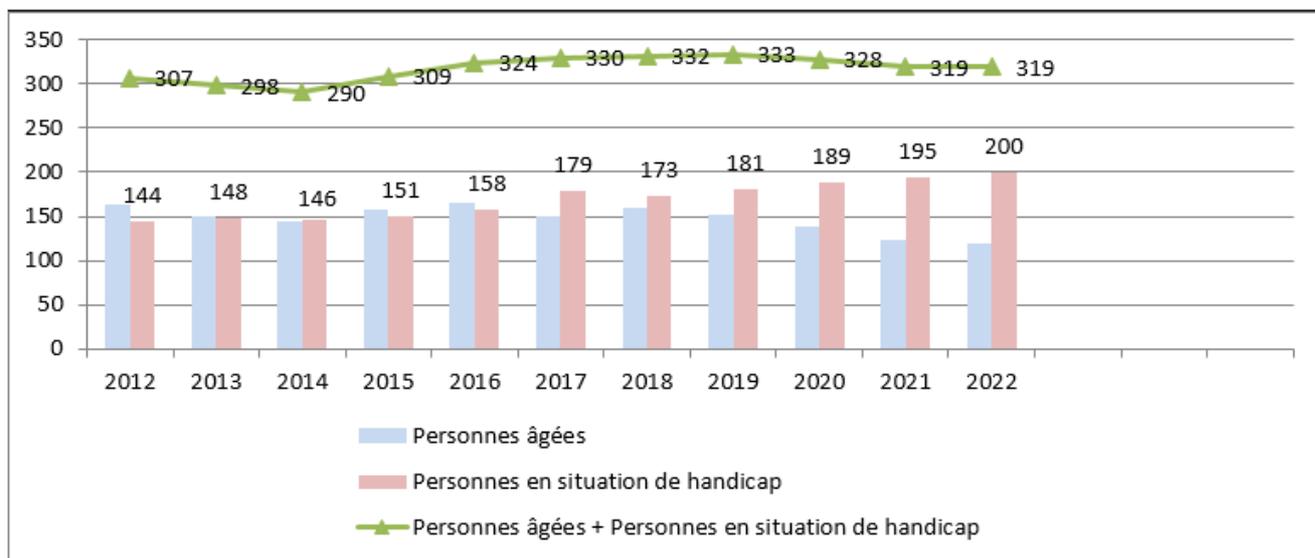
“
Sur 93 entrées, 35
personnes sont
venues pour des
séjours temporaires.

LES PERSONNES ACCUEILLIES

NOMBRE D'ACCUEILLIS EN 2022 : 319 PERSONNES (ÉGAL À 2021)

Au 31/12, nous observons toujours une proportion d'accueil de personnes en situation de handicap, presque **trois fois** plus importantes que pour les personnes âgées.

	Entrées	Sorties	Nombre de personnes accueillies suivies sur l'année	Au 31/12
Effectif PH	35	36	200	164
Effectif PA	58	56	119	63
Effectif Global	93	92	319	227



EVOLUTION DU NOMBRE D'ACCUEILLIS SUIVIS SUR L'ANNÉE :

Le nombre de personnes en **situation de handicap** accueillies continue d'**augmenter** de manière linéaire depuis 2018, tandis que le nombre de **personnes âgées** accueillies continue de **diminuer**.

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- **AU 31 DÉCEMBRE 2022 :**

- **164 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP SONT EN ACCUEIL FAMILIAL**

- **DURANT L'ANNÉE 2022 :**

- **200 PERSONNES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP ONT ÉTÉ SUIVIES PAR NOS SERVICES**



35 personnes en **situation de handicap** ont intégré un accueil familial social en 2022 dont **14 personnes en situation de handicap de plus de 60 ans**, avec parfois un ou plusieurs contrats temporaires au préalable.

OU ETAIENT LES PERSONNES AVANT D'ARRIVER EN ACCUEIL FAMILIAL ?

Cursus avant l'entrée en accueil familial	Nombre	%
Institution/Etablissement/Foyer/EHPAD	61	37,2%
Domicile	34	20,7%
Centres Hospitaliers	7	4,3%
Centres Hospitaliers Spécialisés	29	17,7%
Accueil Familial Thérapeutique (CHAI, ESMPI)	16	9,8%
Accueil Familial Thérapeutique (Drôme)	1	0,6%
Famille d'accueil Aide Sociale à l'Enfance	13	7,9%
Accueil Familial Social	3	1,8%
Nombre total	164	

8 personnes arrivent d'un **autre département** : Haute-Savoie – Savoie (2), Drôme (2), Rhône, Paris (2). Sur ces 35 entrées, **19 personnes ont des troubles psychiques**, **14 des déficiences intellectuelles** et **2 des handicaps physiques**.

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LES TYPES DE CONTRATS SIGNÉS POUR L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

	Contrats permanents		Contrats temporaires	
	à temps complet	séquentiel	à temps complet	Séquentiel
Entrées	13	2	5	-
Changements d'accueil familial	5	-	1	-
Séjours réguliers	-	5	6	1
Transformation en contrat permanent ou en contrat temporaire	1	-	1	-
Essai en accueil familial	-	-	8	1
Prolongation contrat temporaire	-	-	1	-
Relais d'accueillants familiaux	-	1	22	1
Vacances accueillis	-	-	1	-

L'ACCUEIL TEMPORAIRE COMME PORTE D'ENTRÉE OU EN COMPLÉMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

- **7 personnes** sont venues pour des séjours **temporaires**
- **8 personnes** sont venues **en essai**
 - Poursuite par un **accueil permanent** pour 2 d'entre elles
- **37 personnes** sont concernées par des accueils à **temps partiel** ou **séquentiel** en **complémentarité** de leur accueil en **établissement**

	Nombre de personnes
Complément ESAT	7
Complément SAJ, Foyer occupationnel de jour, Hôpital de jour	5
Séquentiel : week-end, vacances - séjours temporaires réguliers	25

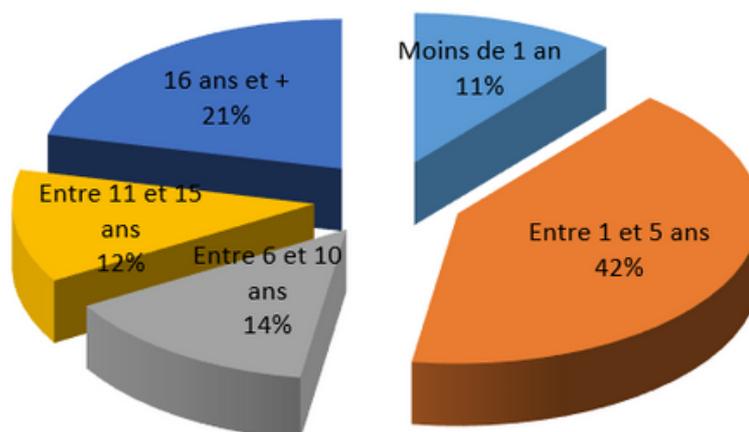
LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'AGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ELLES SONT PRINCIPALEMENT ÂGÉES DE **PLUS DE 60 ANS**, ÂGE À PARTIR DUQUEL LES ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉS DANS LE HANDICAP SE FONT RARES.

	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 à 79 ans	80 à 89 ans	Sous-total
Femmes	3	2	7	19	25	10	1	67
Hommes	3	9	6	24	45	10	1	97
<i>Total</i>	6	11	13	43	70	20	2	164
%	3,5%	7%	8%	26%	42,5%	12%	1%	

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP SONT EN ACCUEIL FAMILIAL ?



LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

MOUVEMENTS PAR TERRITOIRE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

	Entrées	Sorties	Présents toute l'année
Agglomération grenobloise	1	1	8
Bièvre Valloire	9	11	34
Grésivaudan	3	4	7
Haut Rhône Dauphinois	2	1	22
Isère Rhodanienne	0	0	5
Matheysine	0	0	2
Oisans	0	0	0
Porte des Alpes	2	0	0
Sud Grésivaudan	4	3	33
Trièves	2	5	13
Vals du Dauphiné	10	8	11
Vercors	1	1	1
Voironnais Chartreuse	1	2	4
TOTAL	35	36	140

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE HÉBERGEMENT :

Aide Sociale accordée par le département de l'Isère	120
Aide Sociale accordée par d'autres départements Rhône (4)	4

75,6% des personnes handicapées bénéficient de l'aide sociale hébergement (**124 personnes**) pour financer leur accueil familial.

LES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS

- **AU 31 DÉCEMBRE 2022 :**
 - **63 PERSONNES AGÉES SONT EN ACCUEIL FAMILIAL**
- **DURANT L'ANNÉE 2022 :**
 - **119 PERSONNES AGÉES ONT ÉTÉ SUIVIES PAR NOS SERVICES, C'EST 4% DE MOINS QU'EN 2021**

56 sorties ont été enregistrées, dont **34 personnes entrées et sorties dans cette même année.**

L'accueil des **personnes âgées** reste marqué par des **mouvements d'entrées-sorties importants.**



OU ÉTAIENT LES PERSONNES AVANT D'ARRIVER EN ACCUEIL FAMILIAL ?

	Nombre
Domicile	43
Centre hospitalier	6
AFS	0
Soins de Suite et de Réadaptation	4
Résidence autonomie	2
EHPAD	3

41 personnes étaient domiciliées en Isère et 17 résidaient dans d'autres départements

LES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS

LES TYPES DE CONTRATS SIGNÉS POUR L'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES

	Nombre de contrats permanents	Nombre de contrats temporaires
Entrées	33	24
En relais dans un autre accueil familial	-	11
Transformation du contrat en	3	1
Séjours réguliers	2	13
Prolongation contrat temporaire	-	-
Essai	-	3
Changement d'accueil familial	4	3

L'ACCUEIL TEMPORAIRE , UN MODE D'ENTREE ET UN ENJEU DE REPIT DES AIDANTS

- **61 personnes âgées** ont intégré un accueil familial en 2022 :
 - **28** sont venues pour des séjours **temporaires**.
 - **3** ont signé un contrat **permanent** à la suite de leur contrat temporaire

Pour les personnes âgées, l'accueil temporaire peut constituer un mode d'entrée en accueil familial.

LES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS

L'AGE DES PERSONNES ÂGÉES (+ DE 60 ANS)

La moyenne d'âge des personnes âgées entrées en famille d'accueil est de **81 ans, 84,6 ans** pour les **femmes** et **78,7 ans** pour les **hommes**.

AGE DES PERSONNES ENTRÉES CETTE ANNEE

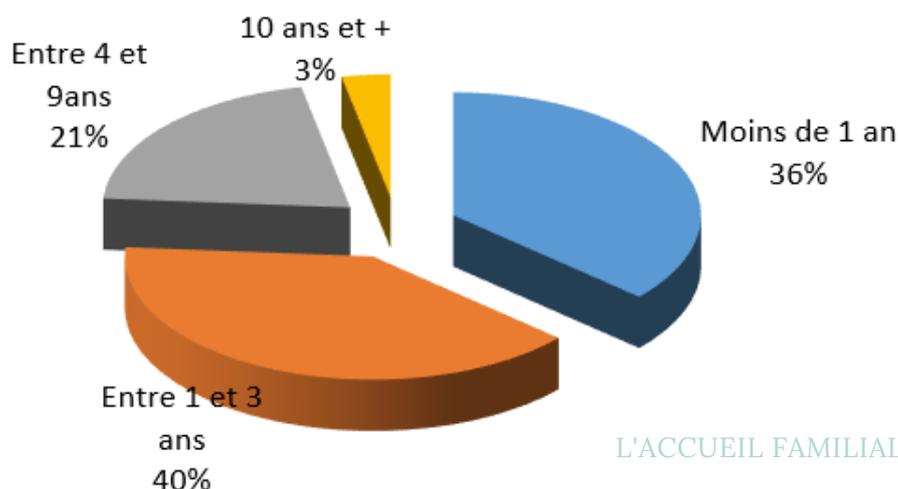
Tranches d'âge	58 entrées	
	Nombre	%
60-69 ans	6	10%
70-79 ans	10	17%
80-89 ans	27	47%
90-99 ans	14	24%
100 ans et +	1	2%

AGES DES PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS AU 31/12/2023

	60 à 69 ans	70 à 79 ans	80 à 89 ans	90 à 99 ans	100 ans et +	Sous-total	%
Femmes	4	7	20	17	2	50	79%
Hommes	1	4	5	3	0	13	21%
Total	5	11	25	20	2	63	
%	8%	17%	40%	32%	3%		

La moyenne d'âge des personnes âgées en famille d'accueil au 31/12/22 est de **83 ans, 85,9 ans** pour les **hommes** et **82,2 ans** pour les **femmes**.

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS LES PERSONNES AGEES SONT EN ACCUEIL FAMILIAL ?



LES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS

MOUVEMENTS PAR TERRITOIRE POUR LES PERSONNES AGE-ES

	Entrées	Sorties	Présents toute l'année
Agglomération grenobloise	1	2	1
Bièvre Valloire	23	21	15
Grésivaudan	0	0	0
Haut Rhône Dauphinois	7	5	4
Isère Rhodanienne	2	1	0
Matheysine	0	0	0
Oisans	0	0	0
Porte des Alpes	8	10	4
Sud Grésivaudan	12	10	8
Trièves	1	2	1
Vals du Dauphiné	3	3	0
Vercors	0	0	0
Voironnais Chartreuse	1	2	1
TOTAL	58	56	34

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE HÉBERGEMENT :

9,5%% des **personnes âgées** bénéficient de **l'aide sociale hébergement** du département de l'Isère (6 personnes) pour financer leur accueil familial.

LE SUIVI ET CONTRÔLE

L'ORGANISATION DU SERVICE

En 2022, suite au recrutement d'une **Responsable de Service à temps plein** et à l'arrêt de la fonction de coordination, le service a dû se réorganiser pour assurer **la continuité de service** et notamment le suivi et le contrôle des accueils.

De même, un départ en retraite en 2022, ainsi qu'un autre début 2023, a nécessité une **modification des secteurs d'intervention**.

C'est par exemple le cas pour le **territoire de l'agglomération grenobloise**, désormais divisé en deux secteurs, pour pouvoir assurer un suivi de qualité devant l'augmentation du nombre d'accueillants sur ce territoire.

Ces changements se réalisent toujours dans une logique de continuité, l'objectif étant de pérenniser autant que possible la Référence des Accueils afin de favoriser le **lien de confiance** entre les Référentes et les Accueillants Familiaux;

“

En 2022, le service s'est réorganisé : secteurs d'interventions, répartition dans les missions, mise en oeuvre de la mission de promotion et de développement



LE SUIVI ET CONTRÔLE

LES MISSIONS DES RÉFÉRENTES ACCUEIL

- Assurer le **suivi**, et le **contrôle** des accueils
- **Soutenir, informer et conseiller** dans la mise en œuvre et le suivi du **Projet d'Accueil**
- Aider à la construction de la **réflexion** et de la **posture professionnelle**
- **Soutien** dans la réalisation de l'Accueil : **évaluation, contractualisation, suivi** médico-social et administratif
- S'assurer des capacités des accueillants à pouvoir **répondre aux besoins des accueillis**, et identifier leurs limites
- Fédérer les différents **partenaires** autour du projet de l'accueilli et suivre son évolution, en participant aux concertations externes
- Aider à ajuster l'accompagnement à l'évolution des besoins des personnes accueillies
- Assurer des visites à domicile régulières **annoncées et inopinées**
- Savoir **identifier** les situations d'**urgence** ou de **crise**
- Assurer si nécessaire une fonction de **tiers** et de **médiateur**

“

Le suivi des Accueils est organisé par secteur : chaque Référente Accueil se rend , minimum une fois par trimestre, au domicile des Accueillants du secteur



LE SUIVI ET CONTRÔLE

ORGANISATION DES SUIVIS

Le suivi et contrôle des accueils, est assuré par **6 Référentes Accueil** organisées par **secteurs**, soit **4.85 ETP**. Elles assurent le suivi des **accueillants** et des **accueillis**, par le biais de **visites à domicile (VAD) trimestrielles** pour les accueillants et **tri-annuelles** les personnes accueillies.

Des bilans d'accueil sont également réalisés au cours du 1er mois d'accueil.

Deux secrétaires, pour **1.8 ETP**, participent à ce suivi en gérant la réponse téléphonique et par mail, pour renseigner les demandeurs ou répondre aux questions des Accueillants Familiaux.

	total année
VAD accueillants	543
VAD accueillants par téléphone ou Visio finalisée par un compte-rendu	9
VAD accueillis	708
VAD accueillis avec présence d'un tiers	58
Présentations	66
Bilans 1 ^{er} mois	
- VAD	61
- Par téléphone	10
Bilans 2 ^{ème} mois	
- VAD	3
- Par téléphone	13
Contrats et avenants rédigés :	
- contrats	89
- avenants	135
Rapports DAU :	
- Renouvellements, extensions ...	42
- Rapport et note de situation	3
- Autres (décès...)	6
Dossiers et démarches administratives (réorientations, renouvellement CDAPH, entrée Institutions ...)	8
Concertations, synthèse à l'extérieur du domicile de l'accueillant (partenaires, familles, établissements...)	17

LA MISE EN RELATION

L'EXPERTISE D'UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

L'**expertise** de cette **équipe** (Infirmière chargée de mise en relation, Référente Accueil chargée de mise en relation, Secrétaire et Responsable de Service) répond aux besoins des **personnes** en **recherche d'un accueil** et amène de la qualité dans le service rendu.

L'**adéquation** entre les **besoins de la personnes demandeuse**, et le **projet d'accueil des accueillants** potentiels, est le **premier critère évalué par l'équipe de mise en relation**. Cette expertise permet de **pérenniser** les projets d'accueils .



L'ACTIVITE DE LA MISE EN RELATION

Nombre de :	
Dossiers reçus	152
Demandes internes	44
Dossiers en demande au 31 Décembre	50 <i>(15 avec piste – 18 sans pistes- 9 en attente d'information ou en réflexion- 8 entrées confirmées ou attente bilan du 1^{er} mois)</i>
Demandes archivées	102
Nombre total de demandes instruites dans l'année :	185
Nombre d'entrée sur l'année 2022 avec dossier	43
Listes envoyées <i>(chiffre indicatif, les envois ne sont pas toujours notés)</i>	205
Dossier envoyés	235
Information collective	2
Réunion de mise en relation	36

Cette année 2022 marque à nouveau l'**augmentation** des dossiers instruits et étudiés. Une forte demande des proches aidants émane pour **obtenir de l'aide à la recherche**, un **soutien**, **une écoute** et surtout la **garantie d'un accueil le plus adapté possible**. Cette activité, essentielle au démarrage d'un accueil pérenne, **est un ADN fort de notre service**.

LA FORMATION

ORGANISATION DE LA FORMATION DES ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Notre service est en charge de l'organisation des formations relatives à l'Accueil Familial : 4 membres de l'équipe interviennent pour la mission de formation

La formation initiale

(1ère session de 12h + Modules = 54h à réaliser dans les deux ans suivant l'agrément) :

Les 12h premières heures de formation obligatoires avant d'accueillir sont réalisées en interne.

Cette année :

3 sessions ont été animées par Marie Lou DURAND, Patrice FORET, Melissa GRAF et Frédéric CHOISNEL (équipe AFS Ste-Agnès) dans les locaux **Les Ecrins à Fontaine** réunissant :

- 5 participants, les **28 mars et 1er avril 2022**
- 4 participants, les **28 et 30 septembre 2022**
- 4 participants, les **28 et 29 novembre 2022**

“

**13 nouveaux
accueillants ont
débuté cette année
leur cursus de
formation obligatoire
au démarrage de leur
agrément**



LA FORMATION

Finalisation de la formation initiale (d'une durée de 6 jours) :

Animation par Mme NICOLLET Laurence, **dans les locaux de Sainte Agnès aux Ecrins**

- 10 et 11 mai 2022
- 28 et 29 juin 2022
- 15 et 16 novembre 2022
- 14 décembre 2022 et 09 janvier 2023

L'équilibre alimentaire, l'appliquer et le partager au quotidien

animée par Mme DE TULLIO Elisabeth, dans **les locaux de Sainte Agnès aux Ecrins**

- 06 juillet 2022
- 25 novembre 2022

L'aide à la personne

animée par Mme NICOLLET Laurence à **UNAPPARTE Grenoble**,

- 16 mai 2022
- 30 novembre 2022

“

**Les Accueillants
Familiaux ont
l'obligation d'obtenir le
PSC1 (premiers
secours), avant
d'accueillir.
9 accueillants se sont
formés en 2022**

LA FORMATION

LA FORMATION CONTINUE

C'est un **approfondissement** de la formation initiale. Les thématiques sont choisies en fonction des **demandes** ou **besoins** identifiés auprès des accueillants au regard des problématiques rencontrées.

Dans le cadre de la loi ASV les Accueillants Familiaux ont également **l'obligation de suivre 12 h de formation par période d'agrément.**

Nous invitons les accueillants à participer à plusieurs de ces formations, toutefois leur inscription reste sur la base du volontariat.

Formation continue en 2022		
Troubles du Spectre Autistique	1 session de deux journées: Villefontaine	- 10 participants
Premiers Secours en Santé Mentale	1 session de deux journées : Saint Sauveur	-13 participants
Perte et Deuil	2 sessions de deux journées	-10 participants
	- Fontaine - Ruy-Monceau	-7 participants
Ecoute et communication	1 session de 2 journées La Tour du Pin	-8 participants
Dépression	2 sessions de deux journées	-15 participants
	- Bourgoin Jallieu - Fontaine	-5 participants
Stress et émotions	2 sessions de deux journées	-6 participants
	- St Sauveur - Nivolas-Vermelle	-8 participants
Alma CESU	1 session d'une demi-journée	-6 pers. Accueillies
	- La Tour du Pin	-8 acc. familiaux
Famille naturelle	1 session de deux journées - Fontaine	-6 participants

LA FORMATION

LE GROUPE D'ECHANGE DES PRATIQUES

Dans le cadre de la formation continue, nous proposons aux accueillants de participer à des **groupes mensuels d'échange de pratique professionnelle** (10 séances par an) dans **6 territoires différents**.

Ce temps de travail collectif en tant **qu'espace ressource**, permet une **prise de recul** et une **réflexion** quant à ses propres modes de fonctionnement et à ses **interventions auprès des personnes accueillies**, à son cadre d'action et aux interactions avec l'environnement.

Il permet donc une évolution de l'identité professionnelle dans ses différentes composantes : **le renforcement des compétences**, **l'accroissement du degré d'expertise**, **le développement des capacités de compréhension et d'ajustement à autrui**. La finalité de ce dispositif est donc la **professionnalisation** des accueillants familiaux par la formation continue, par le partage d'expérience et de connaissances ainsi que par une co-construction du sens de l'accompagnement (travail, posture, cohérence).

Répartition des groupes d'échange de pratiques (de janvier à juin 2022)			
Lieux	Intervenants	Nombre d'accueillants conviés	Participation moyenne
BEAUREPAIRE (6 séances)	Mme MESSEGUEM	23	Entre 4 et 10
BERNIN (6 séances)	Mme MESSEGUEM	25	Entre 4 et 7
BOURGOIN (8 séances)	Mme DUVERNOIS	39	Entre 5 et 9
MENS (3 séances)	Mr CHOISNEL	17	Entre 2 et 4
RIVES (6 séances)	Mme DUVERNOIS	24	Entre 4 et 8
ST SAUVEUR (6 séances)	Mme DUVERNOIS	32	Entre 2 et 4

Répartition des groupes d'échange de pratiques (de septembre à décembre 2022)			
Lieux	Intervenants	Nombre d'accueillants conviés	Participation moyenne
BEAUREPAIRE (4 séances)	Mme DESCHAMPS	23	Entre 4 et 10
MEYLAN (4 séances)	Mme MESSEGUEM	25	Entre 1 et 2
BOURGOIN (4 séances)	Mme DUVERNOIS	39	Entre 5 et 9
MENS (4 séances)	Mme MESSEGUEM	17	Entre 1 et 3
RIVES (4 séances)	Mme DUVERNOIS	24	Entre 4 et 8
ST SAUVEUR (4 séances)	Mme DUVERNOIS	32	Entre 2 et 4

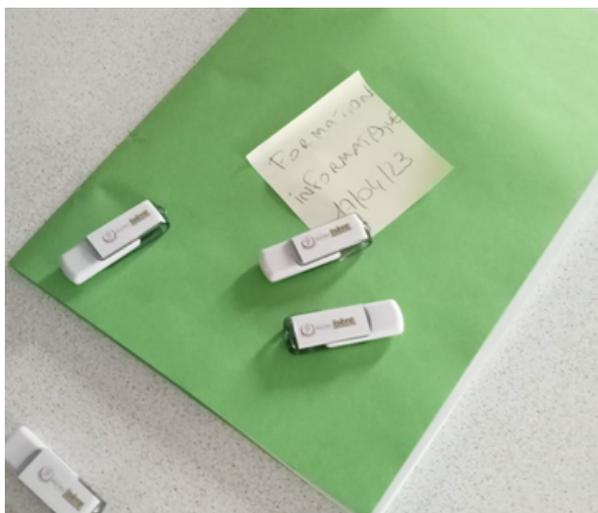
LA FORMATION

QUELQUES NOUVEAUTES

Convaincus que la formation professionnelle, tout au long de la vie, permet l'ajustement des pratiques, **favorise la qualité et l'épanouissement**, nous développons depuis un an une politique visant à favoriser au maximum la participation des accueillants en formation.

Cela passe par une politique claire et transparente sur les remboursements de frais, **notamment la fin de la limite de 60km pour le remboursement**, ainsi qu'un contact régulier avec eux visant à les mobiliser.

Enfin, nous avons travaillé durant le 2e semestre de l'année 2022, pour monter en interne deux nouvelles formations, qui seront déployées en 2023 : **les formations PAP et Informatique**. Nous sommes fiers du contenu de ces formations qui seront détaillées dans le Rapport d'Activité 2023.



“

Cette année, nous avons levé la limite de remboursement kilométrique : précédemment dans une limite de 60km aller/retour, aujourd'hui, c'est au réel !

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT

UNE NOUVELLE MISSION ESSENTIELLE AU DISPOSITIF

Prestataire du département par le biais d'un marché public que nous avons remporté, nous avons la chance, pour les quatre années de marché en cours, d'être missionné pour promouvoir et développer le dispositif.

Qu'est ce que cela veut dire concrètement ?

Cette mission va nous permettre de faire connaître l'Accueil Familial Social au grand public : cela sera bénéfique pour les futurs demandeurs, pour qui les informations seront plus faciles d'accès, et aussi pour recruter de futurs Accueillants Familiaux.

Un plan de communication a été construit au fil de l'année 2022 pour mettre en œuvre cette nouvelle mission.

Au programme suite au travail mené en 2022 :

- L'ouverture d'une page **Facebook**
- Une plaquette en **Facile A Lire et A Comprendre (FALC)** pour les personnes demandeuses
- Une **nouvelle** plaquette pour les proches
- Un site web plus **simple**, plus **moderne**, et plus **fluide**
- **Le grand retour de la Fête de l'AFS** annulée par la crise sanitaire
- Des réunions d'informations sur le dispositif ciblées sur le territoire

“

Nous travaillons également sur le développement du dispositif, les différents modes d'accueil, notamment l'accueil temporaire en réponse au besoin de répit des aidants



SCANNEZ CE QR CODE
POUR VISITER NOTRE
PAGE FACEBOOK

PARTENARIAT ET RESEAU

L'AFS DANS LE RESEAU DE PARTENAIRES

Sur chaque **territoire**, le partenariat se poursuit et se développe, plus particulièrement dans les liens avec les **référentes sociales autonomie** dans une collaboration constructive.

Nous poursuivons notre collaboration avec la cellule mixte d'évaluation du **RéPSY** sur **Grenoble** et le **Nord Isère** et la réunion des coordonnateurs du **RéPSY**.

Le partenariat avec le **CHAI** et plus particulièrement avec **l'Accueil Familial Thérapeutique** se poursuit et nous permet de fluidifier le parcours des personnes.

Nous sommes toujours sollicités par des associations ou des professionnels de structures médico-sociales qui souhaitent **mieux connaître le dispositif de l'accueil familial**, les conditions de vie en AFS, afin de pouvoir proposer ce mode d'hébergement.



“
En 2022, nous avons participé aux 20 ans du Répsy en tenant un stand pour présenter l'Accueil Familial Social



PERSPECTIVES 2023

UN DISPOSITIF A FAIRE ÉVOLUER AVEC LA SOCIÉTÉ

Cette année 2022 a été riche en mises en mouvement. **Le nouveau marché public** a donné une nouvelle couleur à l'organisation des **liens entre le département et le service AFS de l'Association Sainte Agnès** :

- Une rencontre bi-mensuelle pour **coordonner** le dispositif
- Deux **Comités de Pilotage** annuels
- Trois **Comités Techniques** annuels

Ces temps permettent de construire stratégiquement, en **confiance dans une collaboration de grande qualité**, les orientations du dispositif. Nous remercions d'ailleurs l'ensemble des interlocuteurs du département pour **la confiance qu'ils nous accordent et la qualité de nos échanges**.

Nous avons ensemble développé un **plan de communication** qui est mis en œuvre depuis **début 2023**, et qui sera en parfaite corrélation avec les orientations du **nouveau Schéma Autonomie**.

Dans ce cadre, nous allons réfléchir à des axes d'amélioration du dispositif, notamment concernant le besoin de répit des proches aidants, à travers différentes pistes de modalités d'accueil. Cette réflexion **sera menée en lien avec une dizaine d'autres départements inbtéressés, à travers des visioconférences**.



“

**Dans une société où
les enjeux liés aux
vieillessement sont
prépondérants,
l'Accueil Familial
Social, a, c'est sûr, un
rôle central à jouer.**

—



sainte
agnès
Pôles de Vie

